

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE

COMMUNE D'ESEKA

SECRETARIAT GENERAL

Email : contact@communedeseka.com

BP: 113 Eséka



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

CENTRE REGION

NYONG AND KELLE DIVISION

ESEKA COUNCIL

GENERAL SECRETARY

DECISION MUNICIPALE N° 07048 /2024/DM/C.EKA/SG
DU 25.07.2024.....Portant **attribution définitive** de la lettre commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert n°05/AONO/C-ESEKA/CIPM/2024 du 14/05/2024 pour les travaux de réhabilitation de la route BOGSO-LIMOUG LIHOG ET BRETELLES dans la Commune d'Eséka.

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ESEKA,

Vu la constitution ;

Vu la loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la loi N°2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

Vu le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2024/014 du 18 janvier 2024 portant nomination des préfets dans les circonscriptions administratives ;

Vu l'arrêté N°000172/A/MINDDEVEL/ du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Eséka, Département de Nyong-et-Kellé, Région du Centre ;

Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la circulaire du MINFI du 30 décembre 2023 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités publiques pour l'Exercice 2024 ;

Vu la décision municipale n°0018/2024/DM/C-EKA/SG du 03 Avril 2024 portant constatation de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune d'Eséka

Vu le Procès-verbal de la session de la Commission Interne de Passation des Marchés du 18 juillet 2024 ;

Vu la proposition d'attribution de la session de la Commission Interne de Passation des Marchés du 18 juillet 2024 ;

DECIDE :

Article 1 : L'Etablissement **AIR FORAGE SARL** est déclaré attributaire de la Lettre-commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert n°05/AONO/C-

4

ESEKA/CIPM/2024 du 14/05/2024 pour les travaux de réhabilitation de la route BOGSO-LIMOUG LIHOG ET BRETELLES dans la Commune d'Eséka mentionnée ci-dessus, suivant les conditions ci-après :

Lot	Attributaire	Montant HT (en FCFA)	Montant TTC corrigé ou définitif (en FCFA)	Délai de livraison
Unique	AIR FORAGE SARL	119 998 467	119 998 467	Cinq (05) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Eséka, le 25 JUIL 2024

Le Maire

Copies :

- ARMP-CE ;
- DDMINMAP N/K ;
- DDMINPAT N/K ;
- Pdt CIPM-EKA ;
- Intéressé ;
- Affichage/Archives.



[Signature]
Maire d'ESEKA